

Communiqué de presse de l'AdCV Pour diffusion libre et immédiate

L'« écureuil obèse » se moque des communes - le citoyen dindon de la farce

Mont-sur-Rolle, le 26 avril 2021

Dans un récent éditorial du 24 Heures, Renaud Bournoud a comparé l'Etat de Vaud à un écureuil obèse qui attend sur un tas de noisettes. Comme nous, les communes ont probablement été choquées par le niveau d'autosatisfaction qu'exprime le Canton. Alors même que notre Grand argentier affirme que « le canton de Vaud se porte bien, notre économie est résiliente », les communes souffrent et se heurtent à un mur ou au silence (une demande de partage des bénéfices de la BNS envoyée au Conseil d'Etat le 18 mars 2021 par notre Association n'a toujours pas été honorée d'une réponse).

Cela peut être interprété comme un signe d'indifférence, voire de mépris, vis-à-vis des communes. Comment est-il possible que le Gouvernement vaudois alimente le ressentiment des communes, alors qu'il aurait été si facile de leurs montrer un signe d'apaisement ?

En effet, depuis maintenant plusieurs années, l'Etat bénéficie de comptes excédentaires accumulant des centaines de millions année après année.

Les artifices comptables visant à publier des bénéfices fortement minimisés est une pratique devenue institutionnelle dans notre Canton, ce qui lui a permis de se constituer un oreiller de plusieurs milliards.

Les communes ont des dettes d'environ 6,5 milliards alors que le Canton a de "fausses" dettes d'environ 950 millions, lesquelles rapportent des millions (cf. article 24 Heures du 23 avril).

Notre Association réclame depuis des années que l'on retrouve la situation connue en 2002 lorsque les communes payaient le 1/3 de la facture sociale (actuellement, la cohésion sociale) et qu'elles ont été solidaires avec le Canton lorsque ce dernier était dans les chiffres rouges. En effet, elles ont entendu l'appel à l'aide de ce dernier et ont augmenté leur participation à 50% !! Il est malhonnête vis-à-vis des communes de vouloir cacher la réalité sur l'extraordinaire santé financière actuelle de l'Etat. Nous en sommes abasourdis !

L'AdCV demande le retour à une participation à 1/3 pour les communes, 2/3 pour le Canton au financement de la facture sociale. Si cela n'est pas réalisé rapidement c'est in fine **le citoyen qui va devenir le dindon de la farce, car les communes devront augmenter leurs impôts alors que le Canton aurait facilement les moyens d'absorber cette hausse de charges**. Modifier le mode de financement de la facture sociale ne constitue pas une remise en cause de celle-ci. Il s'agit juste d'appliquer le principe « qui commande paye », les communes n'ayant pas de compétence en la matière.

Le système de calcul actuel du paiement de la facture sociale et de la péréquation intercommunale est opaque et provoque des inégalités entre les communes. Elles ont besoin de dépenser moins pour la facture sociale afin de mettre en place une péréquation intercommunale saine, juste et compréhensible, qui permettra de régler les inégalités entre elles.

Contact :

Michel Buttin, Président de l'AdCV, 078 923 00 55.

Siegfried Chemouny, Secrétaire général , 021 826 11 41